

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023
DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.135

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 Septembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 Septembre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Nadine DAVID représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : PROGRAMMATION « SPECTACLE VIVANT » – BRAVO - COMÉDIES,
COQUILLAGES ET CRUSTACÉS - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville de Royan en matière de spectacle vivant, il est proposé de solliciter le Conseil départemental de la Charente-Maritime, pour l'attribution d'une subvention pour les projets suivants :

- « Bravo », programmation 2023/2024 de la salle Jean Gabin : 20 spectacles dont 2 « jeune public/famille », 7 spectacles proposés au public scolaire, 10 masterclass/interventions d'artistes auprès du public scolaire.
- « Comédies, coquillages et crustacés », festival de théâtre, du 30 octobre au 4 novembre 2023 : 5 spectacles dont un « jeune public/famille ».

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil départemental de la Charente-Maritime s'élève à 25 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime dans le cadre de l'aide au spectacle vivant, pour la programmation du service Culture de la saison 2023/2024,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 septembre 2023

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC